

Région Île de France
PROJET DE BUDGET 2016

SÉCURITÉ

INVESTISSEMENT

Chapitre 902 - Enseignement

27 - Sécurité

Chapitre 903 - Culture, sports et loisirs

37 - Sécurité

Chapitre 905 - Aménagement des territoires

57 - Sécurité

Chapitre 908 - Transports

87 - Sécurité

FONCTIONNEMENT

Chapitre 932 - Enseignement

27 - Sécurité

Chapitre 935 - Aménagement des territoires

57 - Sécurité

ANNEXE 5

SOMMAIRE

LES GRANDES ORIENTATIONS DU BUDGET 2016	5
1^{ère} PARTIE : LES PROPOSITIONS POUR 2016	6
INVESTISSEMENT.....	7
FONCTIONNEMENT.....	15
ÉCHÉANCIER PRÉVISIONNEL DES CRÉDITS DE PAIEMENT	20
2^{ème} PARTIE : BILAN PRÉVISIONNEL DE L'EXÉCUTION 2015	24
INVESTISSEMENT.....	25
FONCTIONNEMENT.....	32

LES GRANDES ORIENTATIONS DU BUDGET 2016

L'année 2015 a été marquée par deux séries d'attentats tragiques qui ont frappé de plein fouet notre Région. Ces événements se sont déroulés dans un contexte d'augmentation de la délinquance en Ile-de-France ces dernières années.

Afin d'apporter des réponses à cette évolution dangereuse, la Région Île-de-France a révisé ses modalités d'intervention en matière de sécurité en adoptant la délibération n°CR 16-10 du 21 janvier 2016 actant la mise en œuvre du « Bouclier de Sécurité ».

Sous l'impulsion de Valérie Pécresse, le conseil régional met ainsi tout en œuvre, dans le cadre de ses compétences, pour soutenir l'État dans la lutte contre le terrorisme et renforcer la sécurité au quotidien des Franciliens. La contribution régionale en la matière relève de plusieurs délégations qui nécessitent donc un pilotage étroit et transversal du sujet.

Après plusieurs années de baisse des crédits sur ce secteur et un budget 2015 qui comportait 5 M€ d'autorisations de programme "gelées" et donc fictives, le budget 2016 traduit une volonté forte d'action et une approche nouvelle de l'intervention régionale dans ce champ d'action pour lequel la Région a fait le choix de consacrer davantage de moyens. En triplant les moyens consacrés à la sécurité, ce sont ainsi, **18,790 M€** qui seront affectés en investissement.

Ce budget ambitieux se décline en plusieurs dispositifs :

1/ La mise en œuvre du bouclier de sécurité qui constitue l'approche nouvelle de l'intervention régionale en matière de sécurité. Ce dispositif se caractérise par quatre actions majeures dans le domaine :

- L'aide à l'implantation des forces locales de sécurité avec une dotation de **7,000 M€** d'autorisations de programme ;
- La lutte contre les cambriolages avec le soutien des communes qui souhaitent s'équiper en vidéo protection avec une dotation de **2,000 M€** ;
- Le soutien à l'équipement de la police nationale et de la gendarmerie avec une dotation de **1,000 M€** ;
- La création d'un fonds régional pour l'aide à l'équipement en portiques de sécurité des établissements sportifs et culturels publics ainsi que des établissements scolaires et de formation relevant de la région avec une dotation de **0,500 M€**.

2/ La sécurisation des lycées redevient une priorité absolue de notre collectivité. Ce programme se traduit par la mise en place d'un véritable dispositif de sécurité autour des lycées qui englobe l'établissement et ses abords immédiats, jusqu'aux moyens de transports utilisés par les élèves. Il est proposé d'affecter **8,290 M€** pour financer des études de sécurité ainsi que des travaux de sécurisation dont 3 M€ ont d'ores et déjà été engagés depuis janvier 2016 sur ce sujet prioritaire. Dans le prolongement de ces actions, il est proposé d'affecter **1,100 M€** pour soutenir de nouvelles actions de prévention de la violence en milieu scolaire.

3/ La sécurité dans les transports franciliens est une nécessité. Il est proposé notamment de soutenir :

- La création d'une véritable police régionale des transports avec un poste de commandement intégré, unique et commun entre la Police et les différents opérateurs.
- Un grand plan de vidéo-protection au service des Franciliens, dans toutes les lignes de transports et dans toutes les gares, avec visionnage en direct par des personnes habilitées.
- Un renforcement des effectifs de sécurité dans les transports, via le STIF et les opérateurs de transports.

1ère PARTIE :
LES PROPOSITIONS POUR 2016

INVESTISSEMENT

PROJET DE BUDGET 2016
RÉPARTITION INDICATIVE DES AP ET DES CP POUR 2016

	AUTORISATIONS DE PROGRAMME			CREDITS DE PAIEMENT		
	BP 2015	Prévision d'affectation au 31/12	Proposition BP 2016	BP 2015	Prévision de consommation au 31/12	Proposition BP 2016
	M €	M €	M €	M €	M €	M €
908 - Transports	1,407			2,390	10,248	6,320
87 - Sécurité	1,407			2,390	10,248	6,320
Amélioration de la sécurité dans les transports en commun	1,407			2,390	10,248	6,320
<i>HP87-001</i>						
Amélioration de la sécurité dans les transports en commun	1,407			2,390	10,248	6,320
TOTAL	11,250	6,717	18,790	6,000	19,262	20,920
HP	11,250	6,717	18,790	6,000	19,262	20,920

RÉPARTITION INDICATIVE DES CRÉDITS DE PAIEMENT PAR NATURE

	Montant en M€
CHAPITRE 902 - Enseignement	7,930
Sous fonction 27 - Sécurité	7,930
2313 : Constructions	0,900
236.1 : Avances et acomptes versés aux EPLE sur immobilisations régi	6,990
2031 : Frais d'études	0,040
CHAPITRE 903 - Culture, sports et loisirs	0,150
Sous fonction 37 - Sécurité	0,150
2313 : Constructions	0,150
CHAPITRE 905 - Aménagement des territoires	6,520
Sous fonction 57 - Sécurité	6,520
204112 : Etat - Bâtiments et installations	3,400
204142 : Communes et EPCI - Bâtiments et installations	1,470
204111 : Etat - Biens mobiliers, matériel et études	0,300
204141 : Communes et EPCI - Biens mobiliers, matériel et études	1,350
CHAPITRE 908 - Transports	6,320
Sous fonction 87 - Sécurité	6,320
2041712 : Org. de transport - SNCF - Bâtiments et installations	6,320
TOTAL	20,920

PRÉSENTATION DÉTAILLÉE PAR PROGRAMME ET PAR ACTION

902 - Enseignement

27 - Sécurité

Programme : Sécurisation des lycées

Action : Etudes de sécurité des lycées

Une dotation de **0,050 M€** d'autorisations de programme et de **0,040 M€** de crédits de paiement est reconduite en 2016 afin de financer des études de sécurité.

Action : Travaux de sécurité dans les lycées

Une dotation de **1,250 M€** d'autorisations de programme et de **0,900 M€** de crédits de paiement est prévue en 2016 afin de financer des opérations de travaux assurées en maîtrise d'ouvrage directe par la Région.

Action : Subvention pour la sécurité aux EPLE

Une dotation de **6,990 M€** d'autorisations de programme et en crédits de paiement est inscrite pour 2016 afin de répondre à la demande des établissements publics locaux d'enseignement (EPL) qui assurent eux-mêmes la mise en œuvre des travaux et l'implantation des équipements de sécurité, avec l'appui et l'aide technique des ingénieurs et des techniciens régionaux.

903 - Culture, sports et loisirs

37 - Sécurité

Programme : Sécurité dans les propriétés régionales

Action : Sécurité des Iles de loisirs

Les dotations relatives à la sécurisation des Iles de loisirs sont désormais portées sur le budget du secteur "Sports et Loisirs" à hauteur de 1,400 M€ en autorisations de programme et 0,580 M€ en crédits de paiement.

Action : Sécurisation des propriétés régionales gérées par l'AEV

Aucune inscription en autorisations de programme n'est prévue pour 2016.

Une dotation en crédits de paiement de **0,150 M€** est inscrite pour 2016 sur cette action et correspond à la couverture d'engagements passés.

905 - Aménagement des territoires

57 - Sécurité

Programme : Bouclier de sécurité

Action : Aide à l'implantation des forces locales de sécurité

La Région Île-de-France a affirmé en janvier 2016, par le vote de la délibération n°CR 10-16 « Bouclier de sécurité », la priorité qu'elle souhaite donner en matière de sécurité en Île-de-France. Une nouvelle convention avec le Ministère de l'Intérieur sera négociée dans les prochains mois afin de participer au financement de constructions ou de réhabilitations de commissariats et de gendarmeries.

En 2016, il est proposé une dotation de **7,000 M€** en autorisations de programme afin de financer les projets retenus.

La dotation en crédits de paiement au titre de cette action s'élève à **4,870 M€** et correspond à la couverture des engagements passés et prévus pour 2016.

Action : Soutien à l'équipement en vidéo protection

Issue du bouclier de sécurité adopté dans le cadre du rapport n° CR10-16, cette nouvelle action vise à soutenir les communes dans la mise en place d'équipements de vidéoprotection pour lutter contre les cambriolages.

Une dotation de **2,000 M€** d'autorisations de programme et de **0,700 M€** de crédits de paiement est proposée pour 2016 afin de financer les projets retenus.

Action : Soutien à l'équipement des polices et de la gendarmerie

Issue du bouclier de sécurité adopté dans le cadre du rapport n° CR 10-16, cette nouvelle action vise à soutenir l'équipement de la police nationale, de la police municipale et de la gendarmerie.

Une dotation de **1,000 M€** d'autorisation de programme et de **0,300 M€** de crédits de paiement est inscrite afin de financer les projets retenus.

Action : Fonds régional d'aide à l'équipement en portiques de sécurité

Issue du bouclier de sécurité adopté dans le cadre du rapport n° CR 10-16, cette nouvelle action vise à soutenir l'équipement en portiques de sécurité dans les établissements scolaires et de formation relevant de la compétence de la Région, dans les établissements culturels et les installations sportives accueillant du public.

Une dotation de **0,500 M€** d'autorisations de programme et de crédits de paiement est inscrite sur cette action en 2016 afin de financer les projets retenus.

Programme : Stratégie locale de prévention, de médiation et de sécurité

Action : Stratégie locale de prévention, de médiation et de sécurité

Le dispositif n'étant pas reconduit cette année suite à un bilan mitigé et à un nombre faible de projets soutenus, aucune affectation n'est proposée en 2016. Seuls sont prévus **0,150 M€** de crédits de paiement au titre de la couverture d'engagements passés.

908 - Transports

87 - Sécurité

Programme : Amélioration de la sécurité dans les transports en commun

Action : Amélioration de la sécurité dans les transports en commun

Le déploiement de la vidéosurveillance dans le réseau Transilien (SNCF) a respecté le calendrier prévu (2011-2015) avec un accostage financier légèrement inférieur au coût d'objectif de 80 M€ prévu par la convention de financement.

Le déploiement de la vidéo surveillance est désormais assurée par le STIF en lien avec les opérateurs c'est pourquoi aucune autorisation de programme n'est inscrite au BP 2016. La généralisation de la vidéo protection dans les transports en commun constitue en revanche un axe prioritaire de la politique menée par la nouvelle présidente du conseil régional à la tête du STIF, conformément aux dispositions qui ont été votées dans le cadre du rapport CR 16-10 du 21 janvier 2016 actant la mise en oeuvre du "Bouclier de Sécurité".

En crédits de paiement, il est proposé une dotation de **6,320 M€** pour continuer à couvrir les engagements pris par la Région dans le cadre de la convention RIF-SNCF d'avril 2011 et de la convention avec le STIF de janvier 2011 pour les équipements de sécurité dans les transports publics franciliens et la géolocalisation des bus du réseau Optile.

FONCTIONNEMENT

PROJET DE BUDGET 2016
RÉPARTITION INDICATIVE DES AE ET DES CP POUR 2016

	AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT			CREDITS DE PAIEMENT		
	BP 2015	Prévision d'affectation au 31/12	Proposition BP 2016	BP 2015	Prévision de consomma- tion au 31/12	Proposition BP 2016
	M €	M €	M €	M €	M €	M €
932 - Enseignement	0,990	0,990	0,640	0,990	0,979	0,890
27 - Sécurité	0,990	0,990	0,640	0,990	0,979	0,890
Prévention et lutte contre les violences scolaires <i>HP27-002</i>	0,990	0,990	0,640	0,990	0,979	0,890
Prévention de la violence en milieu scolaire	0,990	0,990	0,640	0,990	0,979	0,890
935 - Aménagement des territoires	2,060	1,855	1,100	2,060	2,399	2,350
57 - Sécurité	2,060	1,855	1,100	2,060	2,399	2,350
Actions de prévention et de médiation <i>HP57-004</i>	2,060	1,855	1,100	2,060	2,399	2,350
Réseaux de médiation - Prévention	0,001	0,001		0,001	0,001	
Action de prévention et de médiation	2,009	1,837	1,000	1,959	2,354	2,200
Appui aux stratégies territoriales de prévention et de sécurité	0,050	0,017		0,100	0,044	0,050
Opérations voisins vigilants			0,100			0,100
TOTAL	3,050	2,845	1,740	3,050	3,378	3,240
HP	3,050	2,845	1,740	3,050	3,378	3,240

RÉPARTITION INDICATIVE DES CRÉDITS DE PAIEMENT PAR NATURE

	Montant en M€
CHAPITRE 932 - Enseignement	0,890
Sous fonction 27 - Sécurité	0,890
6228 : Divers	0,890
CHAPITRE 935 - Aménagement des territoires	2,350
Sous fonction 57 - Sécurité	2,350
65738 : Organismes publics divers	0,750
6574 : Subventions de fonctionnement aux personnes de droit privé	1,600
TOTAL	3,240

PRÉSENTATION DÉTAILLÉE PAR PROGRAMME ET PAR ACTION

932 - Enseignement

27 - Sécurité

Programme : Prévention et lutte contre les violences scolaires

Action : Prévention de la violence en milieu scolaire

Une dotation de **0,640 M€** en autorisations d'engagement est proposée, correspondant à l'arrivée à échéance du marché relatif au numéro vert et au site internet "Jeunes Violence Ecoute" et à la mise en place de nouvelles actions de prévention de la violence en milieu scolaire.

En crédits de paiement, il est proposé une dotation de 0,890 M€ afin de couvrir les engagements passés et futurs.

935 - Aménagement des territoires

57 - Sécurité

Programme : Actions de prévention et de médiation

Action : Action de prévention et de médiation

Une dotation de **1,000 M€** d'autorisations d'engagement est proposée afin de soutenir des projets structurants en matière de prévention et d'accès aux droits. En crédits de paiement, il est prévu une dotation de **2,200 M€** pour couvrir les engagements passés et futurs.

Action : Appui aux stratégies territoriales de prévention et de sécurité

Le dispositif n'étant pas reconduit cette année, aucune affectation n'est proposée en 2016. Seuls sont prévus **0,050 M€** de crédits de paiement au titre de la couverture des engagements passés.

Action : Opérations voisins vigilants

Dans le cadre de la délibération n° CR 10-16 du 21 janvier 2016 relative à la mise en place du bouclier de sécurité, la Région s'est engagée à soutenir les opérations "voisins vigilants".

Une dotation de **0,100 M€** en autorisations d'engagement et en crédits de paiement est inscrite à cet effet au budget 2016.

ÉCHÉANCIER PRÉVISIONNEL DES CRÉDITS DE PAIEMENT

INVESTISSEMENT

Libellés	Restes à mandater sur AP antérieures à 2016	Proposition d'AP pour 2016	Echéancier des crédits de paiement			
			2016	2017	2018	Au-delà
902 - Enseignement						
27 - Sécurité	3,916	8,290	7,930	1,440	0,840	1,996
Sécurisation des lycées	3,916	8,290	7,930	1,440	0,840	1,996
HP27-001						
échéancier des CP sur AP antérieures à 2016	3,916		0,640	0,640	0,640	1,996
échéancier des CP sur AP 2016		8,290	7,290	0,800	0,200	
903 - Culture, sports et loisirs						
37 - Sécurité	3,913		0,150	1,150	0,800	1,813
Sécurité dans les propriétés régionales	3,913		0,150	1,150	0,800	1,813
HP37-001						
échéancier des CP sur AP antérieures à 2016	3,913		0,150	1,150	0,800	1,813
échéancier des CP sur AP 2016						
905 - Aménagement des territoires						
57 - Sécurité	15,415	10,500	6,520	8,280	8,015	3,100
Bouclier de sécurité	14,938	10,500	6,370	8,000	8,000	3,068
HP57-001						
échéancier des CP sur AP antérieures à 2016	14,938		5,500	6,000	3,000	0,438
échéancier des CP sur AP 2016		10,500	0,870	2,000	5,000	2,630
Sécurisation des équipements commerciaux	0,032					0,032
HP57-003						
échéancier des CP sur AP antérieures à 2016	0,032					0,032
échéancier des CP sur AP 2016						
Stratégie locale de prévention, de médiation et de sécurité	0,445		0,150	0,280	0,015	
HP57-006						
échéancier des CP sur AP antérieures à 2016	0,445		0,150	0,280	0,015	
échéancier des CP sur AP 2016						

INVESTISSEMENT

Libellés	Restes à mandater sur AP antérieures à 2016	Proposition d'AP pour 2016	Echéancier des crédits de paiement			
			2016	2017	2018	Au-delà
908 - Transports						
87 - Sécurité	37,469		6,320	6,000	6,000	19,149
Amélioration de la sécurité dans les transports en commun	37,469		6,320	6,000	6,000	19,149
HP87-001						
échéancier des CP sur AP antérieures à 2016	37,469		6,320	6,000	6,000	19,149
échéancier des CP sur AP 2016						
TOTAL DES CRÉDITS DE PAIEMENT	60,713	18,790	20,920	16,870	15,655	26,058
Total des CP sur AP antérieures à 2016	60,713		12,760	14,070	10,455	23,428
Total des CP sur AP 2016		18,790	8,160	2,800	5,200	2,630

FONCTIONNEMENT

Libellés	Restes à mandater sur AE antérieures à 2016	Proposition d'AE pour 2016	Echéancier des crédits de paiement			
			2016	2017	2018	Au-delà
932 - Enseignement						
27 - Sécurité	0,507	0,640	0,890	0,257		
Prévention et lutte contre les violences scolaires	0,507	0,640	0,890	0,257		
HP27-002						
échéancier des CP sur AE antérieures à 2016	0,507		0,507			
échéancier des CP sur AE 2016		0,640	0,383	0,257		
935 - Aménagement des territoires						
57 - Sécurité	2,678	1,100	2,350	1,150	0,278	
Actions de prévention et de médiation	2,678	1,100	2,350	1,150	0,278	
HP57-004						
échéancier des CP sur AE antérieures à 2016	2,678		1,900	0,700	0,078	
échéancier des CP sur AE 2016		1,100	0,450	0,450	0,200	
TOTAL DES CRÉDITS DE PAIEMENT	3,185	1,740	3,240	1,407	0,278	
Total des CP sur AE antérieures à 2016	3,185		2,407	0,700	0,078	
Total des CP sur AE 2016		1,740	0,833	0,707	0,200	

2ème PARTIE :
BILAN PRÉVISIONNEL DE L'EXÉCUTION 2015

INVESTISSEMENT

TABLEAU DE SYNTHÈSE BILAN PRÉVISIONNEL DE L'EXÉCUTION 2015

	AUTORISATIONS DE PROGRAMME		CREDITS DE PAIEMENT	
	BP 2015	Prévision d'affectation au 31/12	BP 2015	Prévision de consommation au 31/12
	M €	M €	M €	M €
902 - Enseignement	3,293	5,650	1,250	5,747
27 - Sécurité	3,293	5,650	1,250	5,747
Sécurisation des lycées	3,293	5,650	1,250	5,747
<i>HP27-001</i>				
Etudes de sécurité des lycées	0,050	0,093	0,040	0,026
Travaux de sécurité dans les lycées	1,250	0,717	0,410	0,906
Subvention pour la sécurité aux EPLE	1,993	4,840	0,800	4,815
903 - Culture, sports et loisirs	1,400	1,000	0,780	1,514
37 - Sécurité	1,400	1,000	0,780	1,514
Sécurité dans les propriétés régionales	1,400	1,000	0,780	1,514
<i>HP37-001</i>				
Sécurité des Iles de loisirs	1,000	1,000	0,580	1,280
Sécurisation des propriétés régionales gérées par l'AEV	0,400		0,200	0,234
905 - Aménagement des territoires	5,150	0,067	1,580	1,753
57 - Sécurité	5,150	0,067	1,580	1,753
Bouclier de sécurité	5,000		1,480	1,551
<i>HP57-001</i>				
Aide à l'implantation des forces locales de sécurité	5,000		1,480	1,551
Sécurisation des équipements commerciaux				0,040
<i>HP57-003</i>				
Sécurisation des équipements commerciaux				0,040
Stratégie locale de prévention, de médiation et de sécurité	0,150	0,067	0,100	0,162
<i>HP57-006</i>				
Stratégie locale de prévention, de médiation et de sécurité	0,150	0,067	0,100	0,162

PRÉSENTATION DÉTAILLÉE PAR PROGRAMME ET PAR ACTION

902 - Enseignement

27 - Sécurité

Programme : Sécurisation des lycées

Les affectations 2015 ont consisté en des travaux de sécurisation et de contrôle des accès, des installations de dispositifs d'alarme anti-intrusion et de vidéosurveillance.

Le montant total des autorisations de programme affecté en 2015 a été de **5,650 M€** et a concerné 183 affectations.

Ils sont répartis sur l'ensemble des départements de la Région, dont 21 établissements de Paris, 21 de Seine-et-Marne, 13 des Yvelines, 15 de l'Essonne, 16 des Hauts-de-Seine, 20 de Seine-Saint-Denis, 20 du Val-de-Marne et 18 du Val d'Oise.

Le montant des crédits de paiement s'élève à **5,747 M€**.

Action : Etudes de sécurité des lycées

En 2015 il a été affecté 0,093 M€ pour deux opérations sur l'action « Etude de sécurité des lycées » représentant 1,64 % du montant global affecté sur le programme. Les crédits de paiement consommés sur l'action s'élèvent à 0,026 M€.

Action : Travaux de sécurité dans les lycées

En 2015, 0,717 M€ ont été affectés sur l'action « Travaux de sécurité dans les lycées » pour la réalisation de deux opérations, représentant 12,7% du montant global affecté sur le programme. Les crédits de paiement mandatés sur cette action s'élèvent à 0,906 M€.

Action : Subvention pour la sécurité aux EPLE

En 2015, **4,840 M€** ont été affectés sur l'action « Subventions pour la sécurité aux EPLE », soit 86 % du montant global affecté sur ce programme, pour la réalisation de 179 opérations dans les EPLE. Le montant des crédits consommés sur cette action s'établit à **4,815 M€**.

903 - Culture, sports et loisirs

37 - Sécurité

Programme : Sécurité dans les propriétés régionales

La Région participe au financement des travaux et équipements qui contribuent au renforcement de la sécurité dans les propriétés régionales telles les îles de loisirs ou les forêts régionales.

Le mode de gestion des îles de loisirs repose, à l'exception de celles de Vaires-Torcy et de la Corniche des Forts (en maîtrise d'ouvrage directe régionale), sur des Syndicats mixtes d'études, d'aménagement et de gestion (SMEAG) qui sont maîtres d'ouvrage. Statutairement, la Région finance la totalité des investissements réalisés dans les îles de loisirs.

Leur fréquentation nécessite d'y améliorer la sécurité. Dans ce cadre ont été mises en place des brigades de surveillance équestres ou VTT constituées de gendarmes ou de policiers, des dispositifs d'alerte ainsi que des aménagements relatifs au contrôle des accès. Tous sont financés à 100 % sur des crédits spécifiques du budget régional.

Action : Sécurité des îles de loisirs

En 2015, le montant total des autorisations de programme affectées sur cette action a été de 1,000 M€ et a concerné les opérations suivantes :

- Cergy-Pontoise (95) : 715 000 € pour l'aménagement et la sécurisation des accès à l'île de loisirs et 90 000 € pour des travaux de mise aux normes et de sécurisation de la station de pompage du centre balnéaire ;
- Jablines-Annet (77) : 30 369 € pour l'installation d'un système de rondier et d'appareils de liaison radio ;
- Boucles de Seine (78) : 15 000 € pour la réalisation d'un diagnostic sécurité de l'île de loisirs ;
- Étampes (91) : 63 300 € pour l'acquisition de matériel pour la brigade équestre ;
- Corniche des Forts (93) : 36 000 € pour les travaux de pose d'une clôture le long d'un cheminement ouvert au public ;
- Vaires-Torcy (77) : 50 000 € pour le contrôle des accès intérieurs et extérieurs de l'île de loisirs.

Le montant des crédits de paiement consommés sur cette action s'élève à **1,280 M€**.

Action : Sécurisation des propriétés régionales gérées par l'AEV

En 2015, aucune autorisation de programme n'a été affectée.

Le montant des crédits de paiement consommés en 2015 s'élève à 0,234 M€ et correspond à la couverture d'engagements antérieurs.

905 - Aménagement des territoires

57 - Sécurité

Programme : Bouclier de sécurité

Action : Aide à l'implantation des forces locales de sécurité

Aucune affectation n'a été proposée en 2015.

En 2015, le montant des crédits de paiement consommés s'élève à **1,551 M€**.

Programme : Sécurisation des équipements commerciaux

Action : Sécurisation des équipements commerciaux

En l'absence de dispositif cadre, aucune affectation n'a été proposée en 2015.

Programme : Stratégie locale de prévention, de médiation et de sécurité

Action : Stratégie locale de prévention, de médiation et de sécurité

Conformément à la délibération n° CR 22-12 du 16 février 2012, la Région Ile-de-France a soutenu en 2015 les collectivités territoriales dans la mise en œuvre de leur stratégie locale de prévention et de sécurité.

En 2015, 0,067 M€ ont été affectés et correspondent au soutien à la Commune de Champigny-sur-Marne pour la réalisation de travaux en vue de la création d'une plateforme d'accès aux droits et de médiation.

Le montant des crédits de paiement consommés sur cette action s'élève à 0,162 M€.

908 - Transports

87 - Sécurité

Programme : Amélioration de la sécurité dans les transports en commun

Action : Amélioration de la sécurité dans les transports en commun

Par délibération n° CR 03-11 du 08 avril 2011, la Région s'est engagée à participer au financement du complément au troisième programme de sécurité dans les transports publics franciliens, évalué à 80 M€ hors taxes, en apportant une subvention à la Société Nationale des Chemins de Fer (SNCF) à hauteur de 26,60 M€ sur la période 2011-2013, sur la base d'un financement à parts égales entre la Région, le STIF et la SNCF (montant forfaitaire et non révisable).

La convention initiale de financement prévoyait la réalisation de ce programme sur la période 2011-2013. Suite aux difficultés rencontrées par le bénéficiaire lors du démarrage des travaux et à sa demande, cette convention a été prolongée d'un an. En juin 2014 (CP 14-410) il a été proposé d'autoriser le Président à signer un avenant pour prolonger cette période jusqu'à fin 2015.

Le programme concerne principalement deux volets : un programme d'extension qui prévoit l'équipement de nouvelles gares et un programme de complément qui prévoit le renforcement de la vidéosurveillance des gares déjà équipées. Il concerne également l'augmentation de la capacité du réseau et de la capacité d'enregistrement (passant de 3 à 12 images/seconde).

En 2015, aucune affectation n'a été nécessaire.

En 2015, le montant des crédits de paiement consommés sur cette action s'élève à **10,248 M€**.

FONCTIONNEMENT

PRÉSENTATION DÉTAILLÉE PAR PROGRAMME ET PAR ACTION

932 - Enseignement

27 - Sécurité

Programme : Prévention et lutte contre les violences scolaires

Action : Prévention de la violence en milieu scolaire

Dans le cadre de sa politique de lutte contre les violences, notamment en milieu scolaire, la Région Île-de-France a créé en 2000 le dispositif « Jeunes Violences Ecoute » (JVE), constitué d'un numéro vert anonyme et gratuit, et complété en 2006 d'un site internet et en 2013 d'une boîte à questions.

Une autorisation d'engagement de **0,990 M€** a été affectée dans le cadre de la commission permanente du 29 janvier 2015, correspondant au montant du marché pour l'année en cours. En 2015, le montant des crédits de paiement s'élève à **0,979 M€** et correspond aux factures reçues.

5 799 sollicitations téléphoniques ont été reçues en 2014-2015 dont 3 514 appels traités, soit 9,6 par jour en moyenne.

Le nombre de sollicitations téléphoniques est en baisse de 21% par rapport à l'année 2013-2014, la baisse étant quasi constante depuis 2010.

Pour l'année 2014-2015, la fréquentation comptabilise 334 891 visites sur l'ensemble du site internet.

Dans le cadre des interventions dans les lycées, 510 lycéens ont été rencontrés lors des 17 interventions réalisées en Ile-de-France entre octobre 2014 et juin 2015.

935 - Aménagement des territoires

57 - Sécurité

Programme : Actions de prévention et de médiation

Action : Réseaux de médiation - Prévention

En 2015, la Région Ile-de France a renouvelé son adhésion au réseau France-Médiation en qualité de membre associé. L'adhésion s'élève pour l'année 2015 à **1 000 €** et non plus 400 €. Une première affectation de 400 € a été votée en commission permanente du 9 avril 2015 et une deuxième de 600 € à la commission permanente du 8 octobre 2015.

Action : Action de prévention et de médiation

Dans le cadre du rapport "Médiation, Prévention, Protection" (CR 22-12 du 12 février 2012), la Région a poursuivi en 2015 son soutien sur les thématiques de la prévention de la délinquance, de la médiation et de la protection des publics fragiles, notamment à travers son soutien financier aux opérateurs publics et associatifs dans le cadre de l'appel à projets Médiation, Prévention, Protection.

En 2015, sur 221 dossiers reçus par le service, 138 ont été financés pour un montant total d'autorisation d'engagement de **1,837 M€**.

Le montant des crédits de paiement consommés sur cette action s'établit à **2,354 M€**.

Les thématiques soutenues en 2015 sont les suivantes :

Le soutien à la médiation :

Trois types d'actions ont été soutenus dans ce cadre thématique :

- la médiation sociale, dont l'objectif est le règlement des conflits entre particuliers, institutions, services publics et bailleurs sociaux.
- la médiation familiale, afin de permettre de renouer le lien familial rompu par un conflit, ainsi que les actions préconisées par la justice permettant la rencontre familiale dans un lieu neutre.
- la médiation scolaire, afin de gérer les conflits opposant les élèves entre eux et ceux opposant les parents d'élèves à la communauté scolaire.

En 2015, 38 actions ont été soutenues à ce titre, pour un montant de 278 020 € en autorisations d'engagement, soit environ 15 % du montant affecté sur l'action "Action de prévention et de médiation".

Le soutien à la prévention :

Quatre types d'actions ont été soutenus dans ce cadre thématique :

- le soutien à l'exercice de l'autorité parentale : soutenir les mesures d'accompagnement visant à restaurer le rôle éducatif des parents qui peuvent prendre la forme de groupes de paroles, de point-écoute jeunes, de maisons de l'adolescent, d'espaces ouverts, etc.
- l'accès au droit : la Région poursuit et amplifie son soutien aux Conseils départementaux d'accès au droit dans et aux associations portant des actions dont l'objectif est d'offrir aux populations les renseignements juridiques, gratuitement et par le biais de permanences assurées par des professionnels.
- l'aide à la réinsertion sociale des détenus et sortants de prisons : soutenir des projets qui contribuent à la prévention de la récidive des publics placés sous main de justice en milieu fermé ou ouvert ou des sortants de prison, ou qui apportent une aide à la réinsertion sociale et professionnelle, ou encore les actions qui proposent une peine alternative à une peine d'emprisonnement.

En 2015, 74 actions ont été soutenues pour un montant de 1 097 975 € soit près de 60 % des affectations sur l'action. Il faut noter que 511 600 € ont été affectés exclusivement pour le financement des 8 Conseils départementaux d'accès au droit d'Ile-de-France.

Les actions de protection et d'accompagnement des publics fragiles :

Trois types d'actions ont été soutenus dans ce cadre thématique :

- prise en charge des enfants et témoins victimes de violences familiales ;
- aide aux victimes ;
- séjours de rupture pour des jeunes en grande difficulté.

En 2015, 26 actions ont été soutenues pour un montant de 418 625 € soit 23 % des affectations sur l'action.

Action : Appui aux stratégies territoriales de prévention et de sécurité

Conformément à la délibération n° CR 22-12 du 16 février 2012, la Région Ile-de-France a soutenu en 2015 les collectivités territoriales dans la mise en œuvre de leur stratégie locale de prévention et de sécurité.

Après une expérimentation de 2 ans, la mise en œuvre de ce dispositif a été prolongée de deux années, avec l'adoption d'un nouveau règlement d'intervention dans le cadre du rapport n° CR 21-15 du 2 février 2015.

En 2015, une autorisation d'engagement pour un montant total de 0,017 M€ a permis de soutenir deux projets. Le montant des crédits de paiement consommés sur cette action s'élève à 0,044 M€.